

Magistrats: les inscriptions aux concours sont ouvertes

Les inscriptions aux concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) sont ouvertes jusqu'au 10 mars 2023. Que vous soyez étudiant ou exerciez une activité professionnelle, une voie de recrutement est adaptée à chaque profil.





Avec un budget 2023 en hausse de 8 % pour la troisième année consécutive, le ministère de la Justice poursuit ses efforts pour renforcer le corps des magistrats. Dans le cadre de la politique massive de recrutement impulsée par Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, le ministère de la Justice bénéficiera de la création de 1 500 postes de magistrats entre 2022 et 2027.

Défenseur de l'intérêt général, garant du droit et des libertés, **le magistrat** exerce un métier d'excellence, à la fois passionnant et exigeant, qui requiert rigueur et éthique. Ancré dans la vie de la cité, il rend la justice ou défend les intérêts de la société, au nom du peuple français.

Trois concours sont proposés aux futurs candidats en fonction de leur situation :

- le **1**^{er} **concours** s'adresse aux titulaires d'un diplôme de niveau bac +4 âgés de 31 ans au plus ;
- le **2**° **concours** s'adresse aux fonctionnaires ou agents publics exerçant depuis au moins 4 ans, qu'ils soient greffiers des services judiciaires, lieutenants de police, inspecteurs du travail, professeurs des écoles, etc.
- le **3**° **concours** est dédié aux candidats justifiant d'au moins 8 ans d'activité dans le secteur privé et leur permet d'embrasser une nouvelle carrière au sein de la magistrature.

Si vous disposez d'une connaissance pointue du droit, d'une appétence pour la prise de décision et d'une grande capacité d'écoute, vous pouvez postuler en ligne.

>> Rendez-vous sur La justice recrute

>>	Voir la vidéo	« Soy	ez au	cœur	de la	ijustice.	Devenez magistrat »

Les épreuves écrites d'admissibilité des trois concours se dérouleront du 05 au 09 juin 2023.